

LA DÉLINQUANCE FÉMININE

La criminalité baisse. Après 30 ans de hausses ininterrompues, le taux de criminalité se décide enfin à descendre et nous en sommes encore aux toutes premières ébauches d'explication concernant ce phénomène « nouveau ». Comme l'a constaté Ouimet (2001), les recherches montrent une baisse généralisée en Amérique du Nord entre les années 1991 et 1999. Cette tendance a été constatée notamment par Sylvain Tremblay (1999) au Canada, lorsqu'il montre que le pays a connu en 1998 sa septième baisse de criminalité consécutive, atteignant son plus bas sommet depuis 1979. La situation a également été constatée dans la province de Québec (Ouimet, 2001).

Qu'en est-il de la criminalité commise par des femmes ? Les tendances de la criminalité générale, généralement commise par des hommes, peuvent-elles s'appliquer à la délinquance féminine ? Pour répondre à ces questions, nous tenterons de déterminer les tendances récentes (soit de 1990 à 1999) de ce type particulier de criminalité dans la région de Québec et dans déterminer le sens. Notre analyse se limitera à sept types de crimes seront et nous tenterons de comparer la tendance de la région administrative de la Capitale-nationale avec les tendances canadiennes et québécoises. De plus, nous effectuerons notre analyse en utilisant les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) recueillies par les corps de police de la région administrative de la Capitale-nationale pour la période à l'étude.

La féminité

Il est également intéressant d'analyser la situation criminelle des femmes dans la région de Québec durant la dernière décennie. Intéressant effectivement puisque la criminalité féminine et son évolution sont l'objet de divers débats depuis quelques années (Ouimet et Tremblay 1993). Afin de résumer les principaux éléments de ce débat et de la situation criminelle des femmes avant 1990, mentionnons que le taux de féminité¹ a tendance à augmenter depuis le début des années 1960, situation ayant porté certains chercheurs à croire que l'émancipation sociale des femmes rapprocheraient les taux de délinquance de celles-ci de celui des hommes (Steffensmeir 1978). Le résultat constaté est que même si le taux de féminité augmente, le taux masculin augmente presque qu'au même rythme, préservant ainsi la relative constance pour ce qui est de la distance entre les deux sexes (Ouimet et Tremblay 1993).

Pour les fins de notre étude, il sera donc intéressant de constater d'abord l'évolution du taux de féminité dans la Capitale-Nationale entre 1990 et 1999 pour les sept catégories de crime à l'étude (homicides, agressions sexuelles, vols de fait, vols qualifiés, introductions par effractions, vols de véhicules à moteur et infractions relatives aux drogues) et ensuite de comparer cette évolution à celle du taux de criminalité général analysé plutôt. Mentionnons d'emblée que le but de l'exercice n'est pas ici de trouver des taux de délinquance féminine frôlant ou non celui des hommes, ces taux seront évidemment beaucoup plus bas que du côté masculin. L'objectif est donc de comparer l'évolution de ces taux dans leurs cadres numériques respectifs. Une dernière partie de cette section traitera du taux d'accusation des femmes en rapport avec la population générale.

¹ Le taux de féminité est obtenu en « calculant le pourcentage de délinquantes par rapport à l'ensemble des contrevenants inculpés » (Ouimet et Tremblay 1993).

Tableau 4. Taux de féminité (en %)

Année	Homicides	Voies de fait	Agressions sexuelles	Vols qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules à moteur	Infractions relatives aux drogues
1990	0,0	8,9	0,7	2,6	2,1	1,6	9,6
1991	0,0	7,9	1,5	3,1	2,8	2,4	12,0
1992	22,2	8,4	2,1	6,1	3,2	1,7	16,6
1993	0,0	8,8	0,7	5,5	3,0	2,2	13,0
1994	20,0	10,1	0,0	2,4	4,4	1,2	10,2
1995	20,0	9,3	3,2	5,0	3,8	2,3	16,6
1996	5,9	8,6	1,7	10,0	4,6	4,1	10,1
1997	16,7	10,7	4,2	5,4	4,0	2,6	11,5
1998	14,3	10,3	2,4	8,1	4,7	4,3	13,7
1999	40,0	13,2	0,7	6,0	6,4	3,9	13,8

Le tableau 4 nous montre d'abord le taux de féminité, c'est à dire le pourcentage de femmes accusées parmi la population délinquante. Quelques idées intéressantes peuvent être formulées à partir de ce tableau et de ses graphiques (figure 4). Quatre remarques au sujet du tableau, la première étant qu'il est possible de constater à quel point les accusations au niveau féminin sont minimales par rapport à celles des hommes. Mis à part les homicides pour lesquels le taux fluctue d'années en années, le pourcentage le plus élevé atteint pour toutes les années est 16,6% en 1995 au niveau des infractions relatives aux drogues. Deuxième remarque, ces infractions concernant les drogues et les voies de fait ressortent du lot comme étant celles touchant le plus de femmes, avec des pourcentages entre 8 et 16 % pour cette décennie. Autre remarque, la faible proportion des femmes donnant dans les crimes contre les biens et comme nous pouvions nous y attendre, dans les agressions sexuelles, qui récoltent la dernière place du tableau. Les taux sont toujours bas sauf que l'on constate tout de même une certaine augmentation : les introductions par effraction sont par exemple passées de 2,1 % en 1990 à 6,4% en 1999. Dernière remarque et elle sera traitée avec la figure 4 comme référence, une certaine évolution vers le haut de la criminalité féminine pour ces années et ce, pour la majorité des types de crimes étudiés. La figure 4 nous montre en effet des courbes plutôt ascendantes.

Dans l'ensemble, le taux de féminité a eu tendance à augmenter entre 1990 et 1999. Toutes les catégories¹ ont subi une certaine hausse, si minime soit-elle durant ces années. Les hausses sont plus marquées au niveau des crimes contre les biens (introductions par effraction et vols de véhicules à moteur).

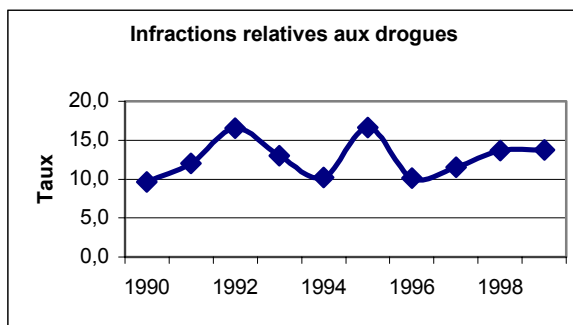
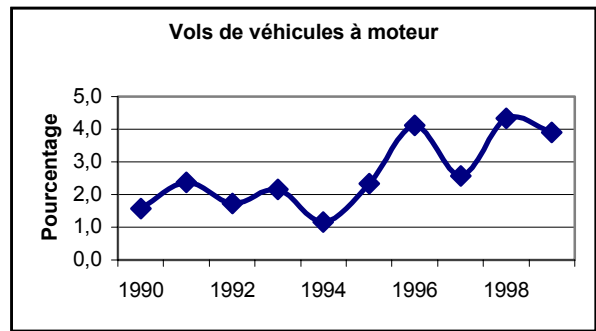
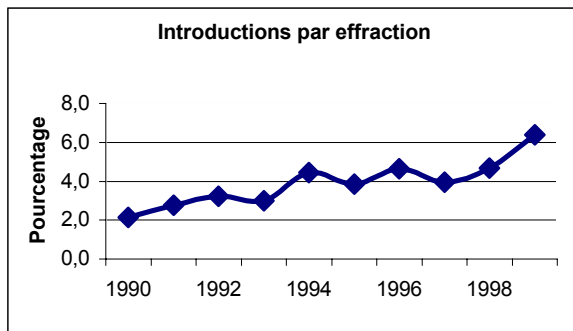
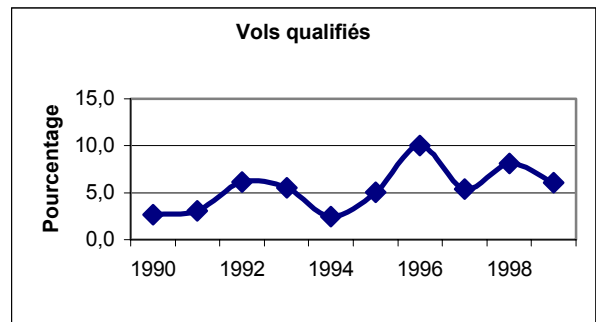
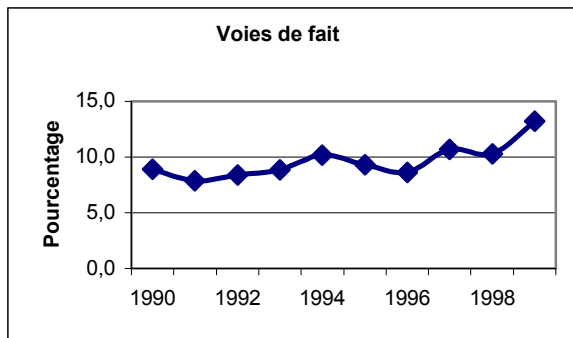
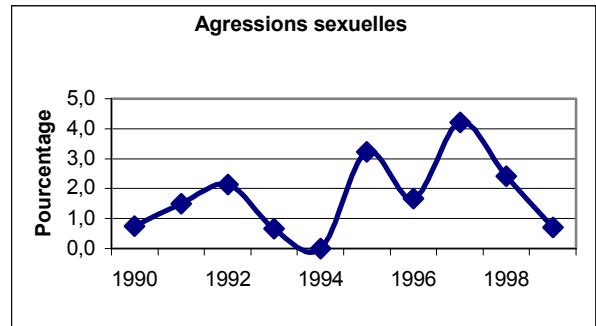
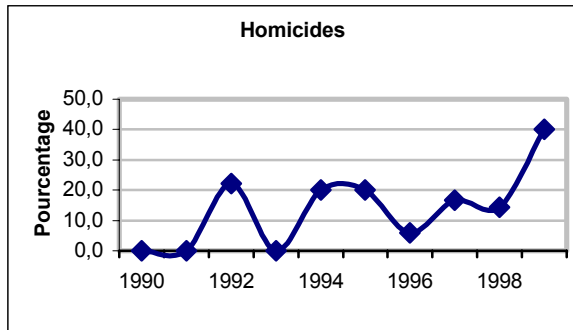
Quelques mots maintenant sur le taux d'accusation des femmes en rapport avec la population générale. Le tableau présenté en annexe montre une situation presque semblable au taux de féminité présenté plus haut et c'est pourquoi nous nous y attarderons que brièvement. En fait, il est aussi possible de constater des taux qui augmentent pour la majorité des crimes, avec les voies de fait et les infractions relatives aux drogues comme principaux types de crimes du côté féminin. Reste maintenant à tenter de comprendre ce que ces données signifient.

Quelques pistes de réflexion intéressantes découlent des informations mentionnées plus haut au sujet de la féminité. D'abord, alors que le taux de criminalité pour la région semble généralement à la baisse, le taux d'accusation des femmes lui, est à la hausse. Aussi, les crimes contre les biens deviennent de plus en plus importants dans la criminalité féminine, crimes réservés traditionnellement à la petite délinquance masculine. Comment expliquer cette situation? Une première tentative d'explication peut tout simplement être que la criminalité féminine, pour des raisons sociales ou autre, a tendance à augmenter (dans son cadre numérique beaucoup plus bas encore que celui des hommes) par rapport aux tendances criminelles masculines. Ouimet et Tremblay (1993) proposent eux que le phénomène s'explique peut-être plus par un symptôme de désorganisation que par les effets de l'émancipation sociale des femmes mentionnée précédemment.

La situation de la Capitale-Nationale sera, en terminant, brièvement comparée à celle de l'ensemble du Québec, notamment avec les tendances qu'ont trouvés Tremblay et Ouimet (1993) jusqu'en 1992. La tendance était alors à la hausse pour un certain nombre de crimes. Il semble que cette tendance s'est poursuivie après ces années, du moins, pour la région 03 puisque nous enregistrons une hausse pour la majorité des crimes entre 1990 et 1999. D'autres études sont nécessaires afin de bien comparer la province avec la région administrative 03, mandat qui est autre que celui présenté ici.

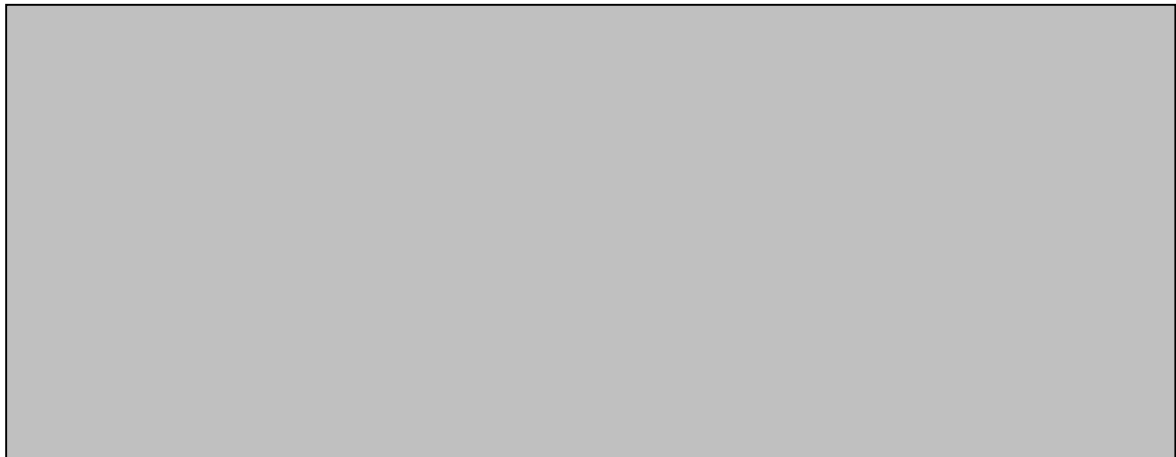
¹ Les agressions sexuelles et les homicides, trop peu nombreux, ont été exclus des analyses de tendance pour les femmes. Une seule mise en accusation par année pour faire fluctuer le taux, affectant ainsi la pertinence d'une analyse à ce stade-ci.

Figure 4. Le taux de féminité



Bibliographie

- Ouimet, M. (2001). « Réflexions sur la baisse de la criminalité au Québec ». Conférence d'ouverture au 30e congrès de la Société de criminologie du Québec.
- Ouimet, M. et Tremblay, P. (1993) « Commentaires sur la criminalité » dans *Statistiques 1992 : Criminalité et application des règlements de la Circulation*, Ministère de la Sécurité Publique, Québec.
- Tremblay, S. (1999). « Statistiques de la criminalité au Canada, 1998 ». Bulletin Juristat. Vol. 19, no 9.



ANNEXE

Taux de criminalité : Nombre de crimes

Année	Homicide	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	14	263	2269	832	10664	2227	491
1991	10	285	2267	943	11852	2901	798
1992	7	333	2592	863	10888	2734	886
1993	13	319	2655	812	10846	2585	926
1994	8	304	2533	808	9066	2267	918
1995	8	297	2847	733	8983	2574	1191
1996	13	281	2558	740	10598	2925	1691
1997	13	300	2373	618	8720	2807	1731
1998	14	300	2184	444	7574	2378	1674
1999	11	270	2343	450	5787	1976	2410

Mise en accusation : Nombre d'accusés

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	11	140	1259	344	1212	396	484
1991	9	138	1342	373	1377	479	672
1992	9	148	1463	318	1267	364	749
1993	4	159	1481	309	1154	434	763
1994	5	155	1445	287	1028	204	821
1995	15	130	1549	260	921	368	1046
1996	17	124	1404	272	1246	420	1345
1997	9	137	1180	194	902	383	1284
1998	7	141	1076	165	888	305	1558
1999	5	151	1164	158	674	228	1359

Féminité : Nombre de femmes

Années	Homicides	Voies de fait	Agressions sexuelles	Vols qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules à moteur	Infractions relatives aux drogues
1990	0	84	1	8	19	6	37
1991	0	88	1	11	22	8	74
1992	2	93	3	18	32	3	108
1993	0	103	1	11	20	8	69
1994	1	112	0	6	31	2	63
1995	3	108	4	12	26	3	141
1996	1	81	2	23	44	10	102
1997	1	84	4	8	21	6	112
1998	1	65	3	11	24	9	151
1999	2	98	1	9	22	6	126

Taux d'accusation des femmes (par 100,000 habitants)

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules à moteur	Infractions relatives aux drogues
1990	0,00	0,00	0,38	0,03	0,09	0,02	0,16
1991	0,00	0,01	0,35	0,04	0,13	0,04	0,28
1992	0,01	0,01	0,40	0,07	0,13	0,02	0,42
1993	0,00	0,00	0,43	0,06	0,11	0,03	0,33
1994	0,00	0,00	0,48	0,02	0,14	0,01	0,27
1995	0,01	0,01	0,45	0,05	0,10	0,03	0,57
1996	0,00	0,01	0,37	0,09	0,18	0,06	0,44
1997	0,00	0,02	0,37	0,03	0,10	0,03	0,46
1998	0,00	0,01	0,33	0,04	0,12	0,04	0,67
1999	0,01	0,00	0,47	0,03	0,12	0,03	0,59

Délinquance juvénile : Nombre de juvéniles

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	0	24	199	42	307	142	61
1991	1	18	175	64	463	211	53
1992	0	24	242	63	424	122	85
1993	0	31	172	33	418	142	208
1994	0	32	213	27	342	81	214
1995	0	20	310	35	343	91	221
1996	0	16	308	43	419	150	309
1997	3	40	291	40	359	115	348
1998	0	31	282	28	355	112	387
1999	0	36	291	28	253	71	433

Taux de criminalité global de la région de Québec (pour le plaisir)

